



Association
Hôtellerie du Québec

Mémoire de l'Association Hôtellerie du Québec

BUDGET 2025-2026

Soutenu par l'Association
hôtelière de la région de
Québec et l'Association
hôtelière du Grand Montréal



Association
hôtelière
de la région
de Québec

Présenté au ministère des Finances du Québec

Février 2025

Introduction

L'Association Hôtellerie du Québec (AHQ) est la voix officielle des 1900 hôteliers de la province, défendant leurs intérêts et travaillant à créer un environnement propice à la croissance et à la compétitivité du secteur. Aujourd'hui, alors que l'industrie fait face à une reprise postpandémique fragile, à des tensions commerciales majeures avec les États-Unis et à des mutations économiques profondes, il est essentiel d'agir rapidement pour soutenir nos entreprises et favoriser leur pérennité.

Notre industrie hôtelière est un moteur économique majeur pour le Québec, avec des retombées annuelles de 3,3 milliards de dollars et plus de 33 000 emplois directs. Afin d'assurer son dynamisme et sa capacité à contribuer activement à l'économie, nous soumettons les recommandations suivantes, issues d'un sondage mené auprès de nos membres en début d'année.

1- Bonification du Programme d'aide à la destination et à l'accueil touristique (PADAT)

Constat : 60 % des membres interrogés demandent une bonification du PADAT volet 2 afin de permettre la modernisation, la rénovation et l'agrandissement des établissements d'hébergement. Dans un contexte où les attentes des voyageurs évoluent, les hôteliers doivent investir pour offrir des installations conformes aux standards actuels et compétitifs sur la scène nationale et internationale. Actuellement, l'enveloppe qui prend fin au 31 mars 2026 est déjà épuisée.

Recommandations :

- Doubler l'enveloppe du PADAT afin de soutenir davantage de projets et maximiser les retombées économiques.
- Hausser de 20 à 30% l'enveloppe allouée aux territoires de Montréal et Québec si l'enveloppe est bonifiée.
- Abaisser le taux de financement au taux des obligations moins 2% afin de compenser les difficultés d'accès au crédit des hôteliers.
- Permettre que d'autres aides gouvernementales soient possibles pour les projets en volet 2, et s'en remettre aux cumuls d'aide prévus au programme.

2- Renouvellement du Programme d'aide à la relance de l'industrie touristique (PARIT)

Constat : 43 % des membres plaident pour le renouvellement du PARIT, un outil crucial pour assurer la relance des établissements hôteliers et spas.

Recommandations :

- Reconduire le PARIT avec des modalités adaptées aux besoins actuels
- Augmenter les enveloppes budgétaires afin de couvrir un plus grand nombre de demandes.
- Simplifier les critères d'admissibilité et accélérer le processus d'évaluation des demandes.

3- Faciliter l'embauche d'immigrants

Constat : La pénurie de main-d'œuvre demeure le principal frein à la croissance du milieu hôtelier au Québec. 43% des hôteliers considèrent que le resserrement des critères du Programme des travailleurs étrangers temporaires (TET) complique davantage le recrutement de main-d'œuvre. Plusieurs hôteliers devront laisser aller d'excellents travailleurs étrangers parce qu'ils excèdent le taux de 10% permis, ce qui limitera grandement le tourisme d'affaires et d'agrément dans toutes les régions du Québec puisqu'il n'y aura pas suffisamment de main-d'œuvre pour offrir un service adéquat, notamment en restauration, entretien ménager et accueil à la réception.

Recommandations :

- Assouplir les critères d'admissibilité du Programme des travailleurs étrangers temporaires (TET) pour répondre plus efficacement aux besoins de l'industrie hôtelière en revenant avec des permis d'une durée de 2 ans plutôt qu'un an.
- Augmenter le seuil d'embauche de travailleurs étrangers temporaires à 20 % pour les hôteliers afin de maintenir un niveau de service adéquat.
- Accélérer le traitement des demandes de permis de travail et de résidence permanente pour les travailleurs étrangers occupant des postes en forte demande.
- Relancer le programme d'embauche de demandeurs d'asiles

4- Poursuivre les investissements dans l'efficacité énergétique

Constat : 50 % des répondants considèrent essentiel d'investir dans des solutions d'efficacité énergétique pour réduire les coûts d'exploitation. La hausse des prix de l'énergie pèse lourdement sur les hôteliers, rendant indispensable l'implantation de solutions durables.

Recommandations :

- Création d'un programme de subventions spécifique aux hôtels et aux spas, deux secteurs parmi les plus énergivores de l'industrie touristique.

- Instauration d'incitatifs fiscaux pour les entreprises qui adoptent des technologies énergétiques performantes.

Conclusion

L'industrie hôtelière joue un rôle stratégique dans l'attractivité touristique et le développement économique du Québec. Dans un contexte de transformations rapides, le soutien des pouvoirs publics est indispensable pour assurer sa résilience et son essor. Les mesures proposées dans ce mémoire permettront d'offrir un environnement favorable à l'emploi, de soutenir les investissements nécessaires à la modernisation de l'offre hôtelière et de renforcer l'attractivité touristique du Québec.

Nous espérons que le gouvernement du Québec prendra en considération ces recommandations essentielles pour le futur de l'hôtellerie et du tourisme au Québec.